

Les intermittents du foyer ou les arrangements entre membres des couples qui travaillent loin l'un de l'autre

Introduction

L'apport fondamental de ce texte de Goffman à l'analyse du monde contemporain, réside [...] dans l'observation et l'analyse de la co-présence des sexes, un type de relation sociale bien particulière, entre ségrégation et indifférenciation, où les hommes et les femmes sont « with-then-apart », ensemble et séparés. [...] Cette approche théorique permet d'aborder l'étude du « contrat social de genre » qui pose la mixité et ses modalités d'interaction entre hommes et femmes dans les institutions, comme mode de gestion politique « moderne » de la différence des sexes.

Claude Zaidman (2002, p. 36-37)

On connaît le goût des Anglo-Saxons pour les acronymes, après le NIMBYs (*Not in my back yard*), puis les DINKS (*Dual income, no kids*). Voici que se profilent à l'horizon les LAT (*Living apart together*). Il s'agit de couples qui, pour des durées variables, vivent séparés, ayant chacun un hébergement différent de celui de son partenaire. Ce dossier sur les 'intermittents du foyer' proposé par les *Cahiers du Genre* voudrait compléter les multiples recherches articulant travail et profession avec les aspects les plus structurants de la vie familiale, en proposant au lecteur de s'intéresser à un phénomène peu repéré statistiquement, celui où, pour des raisons professionnelles, les couples vivent une situation de décohabitation. Où leur présence conjointe dans leur foyer est intermittente. Comme ce phénomène

fait partie de ceux qui produisent des données faibles, qu'il faut aller chercher dans la meule de foin des variations des situations familiales et professionnelles, ce numéro a une ambition exploratoire. On ne trouvera pas ici l'explicitation d'un phénomène qui intéresse les observateurs attentifs aux nouvelles formes de conjugalité, celui d'autres 'intermittents du foyer' mais qui ont pris la liberté de choisir cette forme de vie commune. En effet, les recherches sur les LAT montrent qu'il s'agit de situations choisies pour un temps, par exemple par des jeunes gens, étudiants ou salariés, qui tout en considérant qu'ils forment un couple, continuent à habiter, chacun chez leurs parents (ou ailleurs, résidence universitaire, logement de célibataire...). Ou, tout au contraire, par des personnes qui, ayant déjà eu l'expérience de la cohabitation avec un conjoint précédent et ayant déjà vécu une histoire familiale, décident de garder leur résidence respective, éventuellement dans la même ville, pour ne pas mettre en péril leur nouveau couple lors de confrontations, jugées inutiles, avec les lignées de chacun. Ils se retrouvent chez l'un ou l'autre, ou encore dans un troisième lieu choisi ensemble. Le 'chacun chez soi' de ces couples répondant à des phases biographiques particulières est une situation résultant certes de compromis mais assumée par les deux membres du couple comme la meilleure possible.

Dans ce dossier, nous nous intéressons davantage aux couples qui, au cours de leur trajectoire, se trouvent confrontés à la mobilité spatiale de l'un de ses membres, le contraignant à un éloignement régulier du domicile conjugal. Cette contrainte peut venir du caractère ambulant du métier exercé par l'un des deux ou s'être imposée par la stratégie de carrière ou d'emploi. Pour les premiers, elle constitue une situation durable, sauf à quitter la profession, pour les seconds, une situation conjoncturelle en réponse aux pressions de mobilité professionnelle. Alors qu'à les observer, les situations semblent comparables, les arrangements conjugaux recouvrent des réalités multiples. Être un couple et vivre séparés l'un de l'autre dans la vie quotidienne contredit les normes culturelles sur lesquelles se sont bâties les représentations sociales de la conjugalité — sans parler des recensements ou des dénombrements statistiques faits sur des échantillons spatiaux, telle l'Enquête emploi, qui pré-

supposent que les membres de chaque ménage vivent sous le même toit. Ces figures méritent d'autant plus d'être étudiées que les recherches récentes sur le patrimoine et le résidentiel, tout comme celles sur le couple, montrent que, dans une période comme la nôtre où les naissances hors mariage sont plus nombreuses que les naissances dans un couple institué, décider de vivre sous le même toit constitue une très forte affirmation du fait de 'faire couple', de rendre son destin commun à celui de son ou sa partenaire. L'espace habité en commun serait ainsi une preuve manifeste de la bonne qualité du lien conjugal et la séparation spatiale un risque d'affaiblissement, voire l'aveu d'une mise en doute de sa qualité pérenne. Ces phases de dé-cohabitation constituent ainsi un révélateur des enjeux de la condition moderne de la conjugalité.

Dans ce panorama complexe, ce numéro voudrait mettre à l'épreuve les thèses d'Erving Goffman sur 'l'arrangement des sexes' (2002), selon lesquelles :

La domination ne se marque pas seulement dans les discriminations ni les comportements dénoncés comme sexistes, elle se lit aussi dans l'ensemble des gestes du quotidien, dans chaque situation où la différence des sexes est mise en jeu.

Pour rendre l'exploration de ce thème fructueuse, nous proposons des situations où l'anticipation est plus ou moins possible, suivant le caractère de contrainte de l'événement déclencheur de la décision de non-cohabitation. Une première situation est celle où l'un des deux (souvent l'homme) exerce un métier ambulatoire : il voyage au loin, comme le font les marins de pêche hauturière ou les routiers internationaux. Dans ce cas l'éloignement est programmé, anticipé, il fait partie du *contrat social* du couple. Yvonne Guichard-Claudic nous offre l'analyse de cette figure tutélaire et symbolique du marin au long cours, retrouvant son foyer après avoir subi embruns et tempêtes et qui échange un salaire plus important contre une vie rude et éloignée du foyer. Il s'agit là d'un modèle de situation où chacun des conjoints sait à quoi s'attendre et où la négociation sur les rôles masculins et féminins dans le couple a été menée de longue date et perdure même si des évolutions se font jour. Ces choix ne sont jamais évidents mais l'effet majeur en est la limitation des engagements professionnels féminins dès

lors qu'il y a présence d'enfants. Le fait de vivre une situation souvent éprouvée par les générations antérieures ne dispense pas ce milieu d'une évolution concernant notamment les formes d'autonomie féminine. Les identités au féminin comme au masculin sont déstabilisées, l'indifférenciation des rôles conjugaux marquant davantage les générations les plus jeunes.

D'autres situations sont analysées où la séparation domiciliaire des conjoints n'est pas structurellement liée au type de profession mais dépend conjoncturellement des pressions pour faire carrière. Les raisons qui conduisent alors à l'intermittence dans le foyer sont ici moins liées à l'état des protagonistes, ou à l'expérience de la vie de famille qu'aux politiques des directions de ressources humaines. Ces politiques ont fait de la mobilité géographique une des vertus ou une des épreuves par lesquelles se reconnaît un cadre à haut potentiel. Ce modèle s'est répandu par capillarité et touche désormais l'encadrement intermédiaire et les techniciens. Dans ces cas, à l'évidence, la vie de couple séparé doit moins à l'ordre émotionnel ou sentimental qu'à la raison utilitaire, aux logiques professionnelles. Logiques que connaissent les couples biactifs quand l'un des deux a une obligation ou une forte incitation à une mobilité spatiale, alors que l'autre n'est pas assuré de pouvoir exercer son métier ou avancer dans sa carrière s'il suivait son conjoint dans sa pérégrination. C'est ce que montre Isabelle Bertaux-Wiame pour des couples dont l'un des membres est cadre dans une banque. L'auteure analyse les formes de résistance à une trop grande pression des contraintes de mobilité géographique. Les compromis pour sauvegarder une vie commune au quotidien finissent cependant par céder devant les exigences de la carrière et la vie conjugale s'organise en alternant un temps conjugal (et familial) et un temps séparé, où l'un des deux vit en solo dans un autre domicile. Ces arrangements conjugaux visent aussi à restaurer une position d'autonomie plus importante, notamment professionnelle, au conjoint qui jusque-là 'avait suivi'. Majoritairement, ce sont des hommes qui poursuivent une carrière les contraignant à une mobilité géographique qu'ils imposent à leur tour à leur famille.

Cette analyse illustre bien les contradictions auxquelles sont nouvellement soumis les couples gérant, désormais dans leur

majorité, deux parcours professionnels. En effet, les femmes — en couple et mères de famille — non seulement sont de plus en plus présentes sur le marché du travail mais suivent des parcours continus et prétendent même avoir des carrières. On sait, en effet, qu'en trente ans les femmes ont fortement accédé au statut de cadre, passant de 5 % à 30 % de cette catégorie. Dans le même temps, les conditions de vie de cette catégorie, qui, autrefois, permettaient au seul cadre masculin de jouer le rôle de pourvoyeur de la famille se sont modifiées. De plus, en cinquante ans, les normes d'homogamie évoluant du géographique vers le culturel, les chances pour qu'un cadre épouse quelqu'un qui a fait le même type d'études que lui se sont considérablement accrues. Comme, en même temps, les femmes avaient accès aussi à des postes de responsabilité, les ménages à double carrière se sont multipliés. Dans la mesure où l'abondance des offres marchandes élevait leur niveau d'exigence pendant que la différence de salaire avec les autres salariés diminuait, ces cadres masculins ont tendu à épouser des femmes qui conservaient leur emploi au moins jusqu'au troisième enfant, quitte à reprendre une activité salariée une fois ce dernier sorti des études.

Ce phénomène, caractérisant déjà les cadres du secteur public, est devenu majoritaire pour ceux du secteur privé. Or, pour les premiers comme pour les seconds, le fait d'accéder au statut de cadre s'assortit de règles de mobilité géographique spécifiques à leur secteur, et l'obligation s'impose à tous de changer de poste et donc de résidence pour avoir une carrière rapide. La généralisation de ces règles, explicites ou implicites, de mobilité géographique accompagnant le déroulement d'une carrière pose un véritable dilemme aux couples biactifs et place au cœur de la conjugalité des enjeux de nature concurrentielle. Selon les ressources dont disposent les couples, la mobilité géographique ainsi généralisée est un facteur aggravant des inégalités de genre dans le registre professionnel et renforce également, par l'alternance des temps de présence/absence, la spécialisation des rôles conjugaux dans la vie privée. L'article d'Estelle Bonnet, Beate Collet et Béatrice Maurines porte sur ces configurations et les auteures s'intéressent aux ajustements de la 'carrière familiale'. Cette notion de 'carrière' leur permet

d'éclairer les interactions délicates et les enjeux des identités individuelles au féminin et au masculin dans le couple. L'absence/présence de l'autre qualifie différemment le temps vécu et mobilise de manière mouvante et spécifique les liens d'interdépendance. Ainsi est analysé le jeu identitaire des interactions entre le 'je' individuel et le 'nous' collectif. Dans quelle mesure la mobilité d'un des conjoints, et donc son absence récurrente, participe-t-elle à la redéfinition de l'espace conjugal et familial et affecte-t-elle les rapports de genre ? Pour les auteures, la mobilité géographique de l'un des conjoints est d'autant mieux négociée, voire acceptée, qu'elle permet une amélioration significative de la position sociale du groupe familial. Ce serait davantage le fait de catégories aisées. Pour les autres catégories d'emploi, la mobilité serait davantage perçue comme un facteur de perturbation conjugale et domestique. Là aussi, le constat d'un renforcement des inégalités de genre face aux tâches domestiques et familiales est flagrant. C'est également dans cette perspective compréhensive des interactions et des enjeux identitaires que se place l'article de Gilda Charrier et Marie-Laure Déroff. Si la décohabitation est acceptée au nom de l'intérêt commun en raison de contraintes ou d'opportunités professionnelles, on s'interroge sur l'existence d'une marge d'appropriation personnelle de ces contraintes, marge qui permettrait à l'un ou à l'autre de (re)négocier son propre rapport à la communauté conjugale. Cette marge peut apparaître comme une occasion de respecter l'autonomie de chacun tout en se référant à un espace vécu en commun et approprié comme tel. Mais il en va ainsi sans que le modèle de cohabitation dominant soit pour autant mis en question, car il s'agit plutôt d'établir la bonne distance entre son autonomie propre, son individualité et l'ensemble communautaire que représente la vie conjugale. C'est une lecture d'un processus identitaire sexué qui est ici mise à l'épreuve de l'analyse de situations concrètes.

Les couples biactifs ont pourtant de meilleures chances d'être symétriques, selon la dénomination de Young et Willmott (1980), couples pour lesquels la structure « *homme pourvoyeur, femme gardienne du foyer* » a cédé le pas au « *couple pourvoyeur et gardien domestique* » (ce qui n'entraîne pas mécaniquement

l'égalité de genre). Depuis l'enquête pionnière des deux Britanniques, ce cas de figure a gagné, en France, les foyers de cadres moyens, de cadres supérieurs de la fonction publique, et touché les couples ouvriers ou employés et ceux des cadres supérieurs du secteur privé. Et nous nous intéressons à ces 'héralds de la symétrie' dans un moment particulier : celui où l'un d'entre eux risque, si l'arrangement ne se fait pas, de se trouver devant un dilemme — à savoir obérer son avenir professionnel ou prendre le risque de défaire son couple. Sauf pour les métiers ambulants, les statistiques sur ces couples occasionnels intermittents du foyer n'existent pas. Pourtant, c'est dans cette conjoncture particulière qu'ils se confrontent précisément au modèle actuel de l'union et de la filiation, tel qu'il a pu être décrit par Irène Théry (1998) :

Nous vivons aujourd'hui une forme de désarticulation inédite entre le lien de conjugalité et celui de filiation. [...] Le lien de conjugalité a été profondément redéfini par l'égalité des hommes et des femmes [...]. Plus égalitaire, ce lien s'est affirmé au fil du temps comme plus individuel. Il se distingue progressivement de l'alliance, lien plus entre deux familles qu'entre deux personnes. Il s'est redéfini aussi comme plus contractuel et plus privé. Le couple, marié ou non, demeure un engagement très profond [...], mais sous la responsabilité aujourd'hui personnelle de chacun des partenaires de construire une histoire partagée, une conversation continuée, au risque de la rupture si la promesse de cette histoire, de cette conversation n'est pas tenue. [...] Le lien de filiation a évolué historiquement exactement à l'inverse. [...] En se personnalisant et s'affectivant, le lien de filiation s'est affirmé comme un lien de plus en plus inconditionnel. Ce que l'on doit désormais à son enfant, c'est de l'aimer et le soutenir quoi qu'il arrive, de rester son parent quoi qu'il arrive, que l'enfant soit beau ou pas, intelligent ou pas, handicapé ou pas, et je dirais même d'une certaine façon, délinquant ou pas.

Ces traits généraux du couple contemporain se vivent au quotidien pour ces ménages 'ensemble mais séparés' selon des arborescences dont seulement certaines figures sont illustrées dans les différents articles du dossier par la variation des solutions trouvées dans ces combinaisons. Elles illustrent les moments de la prise de décision, de l'arrangement proprement dit, et la dynamique engendrée par cette solution. En somme, faute

d'un recensement des positions possibles, les différentes figures qui naissent des cas présentés permettent d'analyser les degrés de liberté dont bénéficient les couples biactifs. Si la solution canonique rend l'un ambulant et l'autre sédentaire, comme dans le cas des marins ou des navetteurs, d'autres issues et leurs variations sont dignes d'intérêt. Par exemple, le choix anticipé, par l'un des deux, de métiers dotés d'ubiquité, donc plus adaptables aux déménagements : ceux d'enseignant, assistant social ou secrétaire dans les classes moyennes ou supérieures ; de comptable, de serveur ou d'aide à la personne dans les strates plus populaires.

Précisément, l'article d'Armelle Testenoire s'intéresse aux arrangements conjugaux en milieu populaire. L'auteure analyse la mobilité spatiale en tant qu'aptitude sexuée : ces échappées périodiques seraient davantage un fait masculin que féminin. L'étendue des territoires des uns et des autres ne sont pas de même ampleur. Bien que le liant à des engagements professionnels contraignants, l'auteure s'interroge sur la capacité des hommes à préserver un territoire personnel. Les femmes à qui l'on attribue classiquement une relation plus fusionnelle, tendent à restreindre cette autonomie perçue comme une réserve amoureuse et tentent de territorialiser les hommes avec qui elles vivent. Pourtant, l'auteure observe l'émergence de nouveaux territoires personnels féminins. Mais alors que pour les hommes l'autonomie résulterait d'une socialisation précoce, l'accès des femmes à l'autonomie se révélerait plus coûteux. Comment allier le 'vivre ensemble' et le respect d'une distance réciproque pour l'un comme pour l'autre ? Ici aussi, en filigrane, la question des identités de sexe et des représentations du féminin et du masculin est centralement posée. En écho, les propos de Cécile Vignal sur les mobilités géographiques, décisions prises suite à une délocalisation de leur usine, soulignent ce que peut représenter un ancrage territorial pour les familles et par conséquent pour les femmes. L'auteure analyse, à travers les différentes décisions qui sont prises par les couples et leur famille, l'arbitrage résidentiel qui est fait, provoquant parfois des célibats géographiques pendant la semaine. Mais au contraire des autres articles centrés principalement, voire exclusivement, sur la relation de couple, est ici soulignée l'interdépendance entre le

couple, les enfants et leur réseau de parenté. L'auteure nous fournit une image différente de la contrainte professionnelle et montre l'ambivalence et la force d'autres dimensions que celle du travail, intime, relevant du foyer, ou publique.

C'est à un autre type d'élargissement que nous convie Xavière Lanéelle par son analyse des navetteurs, hommes et femmes, qui pour des raisons d'emplois font la navette entre leur domicile et leur lieu de travail, sur une assez longue distance (TGV Le Mans-Paris). L'auteure étudie un espace-temps particulier, intervalle entre la vie privée conjugale et familiale et la vie professionnelle. Ces mobilités pendulaires, où les femmes sont largement présentes, renvoient à des arrangements spécifiques résidentiels sans que pour autant ces situations d'éloignement exceptionnel trouvent des arrangements également d'exception. Au contraire, ces situations se réfèrent à des modèles plutôt traditionnels, où la spécialisation des rôles conjugaux se trouve renforcée, la conciliation famille/travail ne se posant que pour les femmes qui font le trajet. Les inégalités de genre se confirment quand les hommes envisagent de rejoindre le lieu où ils travaillent (leur conjointe 'suivra') alors que les femmes restent vigilantes aux occasions de retrouver un travail dans la ville où elles habitent (où se situe le domicile conjugal).

Une convergence remarquable rassemble ces cas autour d'une figure fortement sexuée du couple, où l'homme est un professionnel mobile et la femme une professionnelle sédentaire et gardienne du lieu familial. Ces situations de double résidence ou d'éloignement du foyer révèlent la force d'un modèle soutenu par des effets de domination masculine dépendant de contraintes professionnelles — modèle largement naturalisé. Ne pourrait-on pas lire l'existence encore souterraine mais en l'occurrence affirmée, d'une distinction entre sexes qui rappelle celle de William I. Thomas ? Cet auteur en effet (1919), met au cœur de l'explication des comportements quatre instincts (instinct de chasse, instinct de conservation, instinct de survie, instinct de relation à autrui) où les instincts impairs sont plutôt masculins et les pairs féminins. Évidemment, en un siècle les voculaires changent et la science aussi, et maintenant que nous savons que le chant des oiseaux n'est pas inné mais acquis, parler d'instinct pour des humains semble déplacé. Il n'em-

pêche que ces dispositions, que l'un des pères de l'école sociologique de Chicago voyait à l'articulation du social et du biologique, affleurent dans ces contributions qui nous convient à poursuivre cette lecture critique sur d'autres terrains pour dénouer l'immutabilité de quelques-uns des processus de reproduction des inégalités de genre. Chacune de ces situations, dont chaque article à sa manière souligne le potentiel d'évolution, contient des éléments qui tendent à la reproduction d'un rapport de domination masculine mais dont l'agencement peut cependant constituer l'expérience d'une situation inédite, porteuse de changement.

D'autres variations existent sans doute. Il est vrai qu'apparaissent peu ici les analyses faisant entrer, sur la scène du couple à dilemme professionnel, leurs enfants et leurs intérêts éducatifs, scolaires et de sociabilité, ou encore leurs ascendants, avec leurs fragilités dues à l'âge et son cortège de dépendances. Ces situations sont cependant présentes dans les recherches plus générales sur les LAT, comme ont pu les produire Catherine Villeneuve-Gokalp (1997) ou Irene Levin (2004). L'intérêt que nous voyons dans les textes ici présentés, c'est que différentes dimensions de l'arrangement dans le couple, à propos de la nécessité de l'intermittence d'au moins un des conjoints, viennent s'alimenter pour créer la mosaïque sociologique que Howard Becker (1966) recommandait de construire¹. En effet, nous voyons apparaître plusieurs niveaux de réalité, dans lesquels l'arrangement va prendre diverses facettes : la fabrication symbolique, par la mère, de la présence du père absent dans l'analyse faite par Yvonne Guichard-Claudic sur les familles de marin ; les routines de prises de place dans les trains et dans la capitale, ainsi que les variations sur celles-ci, empruntées par les alternants observés par Xavière Lanéelle ; les décohabitations partielles dans le cas du mari ambulancier et de la femme séden-

¹ Dans ce texte, Howard Becker oppose la pile ou le mur de briques, fourni par le statisticien, à la mosaïque créée par l'enquête qualitative, notamment l'histoire de vie. La mosaïque s'intéresse à recenser les différentes variations dans lesquelles le même phénomène se présente. Il laisse ensuite la place au mur ou à la pile qui dira l'importance numérique de chaque figure. La mosaïque est donc un instrument de déchiffrement des réalités peu perçues, *seen but unnoticed*, de niveau exploratoire.

taire chez Gilda Charrier et Marie-Laure Déroff ou, avec quelques nuances, dans une situation comparable, dans le texte d'Armelle Testenoire ; les prises de décision cruciales dans les couples analysés par Cécile Vignal ; les couples de professionnels cherchant à maintenir une double carrière dans la contribution d'Isabelle Bertaux-Wiame et dans celle d'Estelle Bonnet, Beate Collet et Béatrice Maurines. Ces différentes contributions nous permettent-elles de saisir des variations dans les relations structurées par les rapports sociaux de sexe ? Notre sentiment reste nuancé. Certes, dans chaque article on voit poindre des éléments de domination masculine, des relents des rôles archaïques de l'homme pourvoyeur et de la femme vestale domestique. Cependant le cas — encore rare — de la femme professionnelle qui provoque décohabitation puis rééquilibrage du couple après un retour réclamé avec insistance par son partenaire démontre la persistance des normes fixant ce que doit être un couple. Il démontre aussi que la notion de conjugalité est encore proche de son étymologie : porter ensemble le même joug dans le même lieu.

Dans nos figures, le *living apart together* est souvent (toujours) considéré comme un pis-aller provisoire. La relation : un couple, un toit, n'apparaît pas comme un archaïsme, même s'il est l'occasion de faire émerger, de façon exacerbée, les mécaniques de l'arrangement des couples. Les exemples que contient ce dossier ne permettent pas d'affirmer que le LAT est, sauf pour les étudiants et les ambulants, une nouvelle modalité conjugale émergente. On peut ici encore s'interroger sur les racines culturelles qui entretiennent cette représentation conjugale : est-ce le résultat d'une culture française marquée par le catholicisme et le caractère sacramentel du mariage, ou l'influence de ce qu'Olivier Galland (1993) appelle le modèle de la famille méditerranéenne ? Ou cela découle-t-il, pour rejoindre François de Singly dans l'introduction de son ouvrage, *Libres ensemble* (2000), de la nécessité d'un apprentissage dans le privé du 'vivre avec' pour apprendre à vivre en société, c'est-à-dire à tenir compte d'autrui ?

C'est au lecteur de se faire un jugement. Nous pouvons jouir ici de la protection de Quine (1953), pour qui, en science, les biens rares sont les faits, alors que les interprétations peuvent se

déployer à l'infini. Notre propos n'est donc pas d'ajouter une couche interprétative, mais de proposer une exploration sur des situations mal repérées mais souvent éprouvées. Et de laisser le lecteur mobiliser ses paradigmes familiers, afin de comprendre à sa façon, les faits ici présentés.

Isabelle Bertaux-Wiame et Pierre Tripier

Références

- Becker Howard S. (1966). Introduction à la réédition de Clifford R. Shaw. *The Jack Roller, A Delinquent Boy's Own Story*. Chicago University Press.
- Galland Olivier (1993). *Les jeunes*. Paris, La Découverte « Repères » [1^{re} éd. 1985].
- Goffman Erving (2002). *L'arrangement des sexes*. Paris, La Dispute « Le genre du monde » [éd. originale (1977)]. « The Arrangement between the Sexes ». *Theory and Society*, vol. 4, n° 3].
- Levin Irene (2004). « Living Apart Together. A New Family Form ». *Current Sociology*, vol. 52, n° 2, March.
- Quine Willard Van Orman (1953). *Two Dogmas of Empiricism. From a Logical Point of View*. Cambridge, Harvard University Press.
- Singly (de) François (2000). *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*. Paris, Nathan « Essais et recherches ».
- Théry Irène (1998). *La situation de la famille en France : couple, parenté et filiation. Le droit face aux réalités et aux aspirations de notre temps*. Paris, Odile Jacob. Rapport au Garde des Sceaux.
- Thomas William Isaac, Znaniecki Florian (1919/1998). *Le paysan polonais en Europe et en Amérique : récit de vie d'un migrant*. Paris, Nathan [préface à l'éd. de 1998, « Une sociologie pragmatique », de Pierre Tripier].
- Villeneuve-Gokalp Catherine (1997). « Vivre en couple chacun chez soi ». *Population*, n° 5.
- Young Michael, Willmott Peter (1980). *The Symmetrical Family. A Study of Work and Leisure in Western London*. Harmondsworth, Penguin Books [1^{re} éd. 1973].
- Zaidman Claude (2002). « Ensemble et séparés ». Préface à Goffman Erving.